



***** INFORMATION URGENTE *****

Bayonne, le 09 février 2018

CHANGEMENT DE DATE SUITE A UNE DECISION RECTIFICATIVE ET LOGISTIQUE DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

L'équipe de la Fédération des Motards de France a donc pris la décision après une concertation commune de déplacé la date de la prochaine Assemblée générale de la FMF qui se tiendra à Caen (Calvados).

La FMF « Fédération des Motards de France », est une association de loi 1901, où elle a été créée en 2009 sous l'impulsion des jeunes motocyclistes toujours en poste aujourd'hui à sein des équipes nationales de la FMF. Elle défend les valeurs du sport motocycliste en France, apporte son soutien, contribue à la sauvegarde des circuits et moto-club en France. Elle apporte également la défense des motards dans leurs droits à travers toute une équipe de bénévoles réparti sur le territoire nationale à représenter et défendre notre passion dans toute les instances de la sécurité routière. Elle apporte également une aide envers tous les pilotes, les moto-clubs et circuit de vitesse en France. Une équipe passionnée et motivée pour changer les choses dans le bon sens.

La Fédération s'est réunis avec l'équipe nationale et le directeur générale de la Fédération Monsieur Martin LEFEBVRE suivi de son homologue le directeur juridique Monsieur Charles AVENEL pour prendre une nouvelle décision suite aux problèmes de moyen que rencontre la FMF en ce début d'année. Par conséquence la *date de l'Assemblée générale (2) est décalé une nouvelle fois et prend effet aujourd'hui.

La Fédération a donc demandé l'accord des membres de la Commission nationale électorale pour déplacer une telle date à cette période où les préparatifs été en cours à la FMF. Cette dernière a émis un avis favorable

Le Président de la Commission électorale M. Julien BARTHELEMY à rappeler que la mission première pour la FMF et que le prochain scrutin se déroule dans de parfaite condition pour éviter toute mauvaise surprise le jour du vote. Le quorum doit être atteint quoi qu'il arrive. Aucun changement n'aura lieu sur cette dernière.

***Prochaine Assemblée générale élective déplacé du 02 juillet 2018 au 07 juillet 2018 à Caen (14). Date déclaré par serment à titre ultime ce jour. Aucun nouveau report ne sera ensuite recevable auprès de la Commission électorale à compter du 10 février 2018.**